

10-TREGUIER-

Club nautique

Pêche : un loisir de plus en plus réglementé

Lors de la dernière assemblée générale du club nautique à la salle des fêtes, seulement une vingtaine d'adhérents ont répondu sur les 150 navigateurs. Etaient présents dans l'assistance Jean Le Merdy, adjoint au port et à l'environnement, ainsi que Jean Kieffer, président national de la fédération des pêcheurs plaisanciers, invité à titre consultatif. Il souligne une certaine inquiétude sur l'avenir de ce loisir de plus en plus réglementé, avec de nombreuses attaques d'organisations écologiques, comme, « *le poisson souffre, il faut supprimer les hameçons, supprimer la pêche à pieds par grande marée...* », commente le président. *Nous sommes en pleine folie, c'est complètement déraisonnable !* » Également au niveau des permis : « *Certaines entreprises de bateau-école font beaucoup de pression pour prendre en charge cette formation. Lors du Grenelle, le permis était inscrit dans les revendications, après multiples discussions j'ai réussi à faire changer l'avis du ministre. Une taxe moteur et l'obligation du marquage des différentes prises sont aussi sur les tablettes des nouvelles modifications et projets.* »

Trésorerie en bonne santé

Le président Gérard Charlier a présenté son rapport moral. Il a commenté « *une bonne année avec un point fort, la réception de la course Triangle Race, du National Corsaire, sans compter les activités annuelles. Les formations de matelotage, de godille, et nos formations avec 80 permis bateaux dont 46 en côtiers.* » Le rapport financier présenté par Didier Poignant le trésorier présente un solde positif de 2 100 € pour une dépense de 24 800 €. La principale dépense de 7 185 € a été pour la vedette du club (Pierrot) pour son entretien et réparations courantes. En concertation avec les membres du bureau la cotisation reste inchangée à 25 €. Le président rajoute : « *Ce sont les formations et les permis qui nous permettent d'équilibrer notre trésorerie et de maintenir notre cotisation à 25 €* ».

Robin Claude